

# L'éolien industriel et les abeilles ne vont pas bien ensemble

28 juin 2017 / Sébastien Camuzat et Robert Lefavre



L'éolien est une énergie renouvelable et écolo, pensaient les deux auteurs de cette tribune, apiculteurs biologiques dans l'Indre. Pourtant, quand ils ont pris conscience des conséquences pour le bocage de l'installation d'engins de 200 m de hauteur, ils ont changé d'avis.

---

*Robert Lefavre et Sébastien Camuzat sont apiculteurs, membres du [collectif Bocage en péril](#). Ce mouvement citoyen interrégional, situé aux confins de l'Indre, du Limousin, de la Haute-*

*Vienne, au sud-est du parc naturel régional de la Brenne, est motivé par la préservation de l'environnement et du bocage. Il se positionne contre la mauvaise gestion des déchets, l'agriculture déraisonnée, et contre les éoliennes industrielles. Ce dernier sujet pose question, car un a priori habituel présente cette technologie comme écologique et renouvelable.*

---

## Robert Lefavre, apiculteur à Bonneuil (Indre)



Robert Lefavre.

Notre bocage est en voie de disparition. C'est un territoire traditionnellement consacré à l'élevage. Depuis une trentaine d'années, le développement des grandes cultures céréalières et de l'agriculture intensive a entraîné la disparition des haies et de leurs chênes centenaires afin d'agrandir la taille des parcelles. Au cours des dix dernières années, la politique de transition écologique et la libéralisation du marché ont favorisé le développement de nombreux projets éoliens, à savoir 250 éoliennes géantes sur notre territoire.

Je suis agriculteur et apiculteur bio. En 2012, un promoteur m'a proposé l'implantation de deux éoliennes de 180 m de haut pour un loyer substantiel de 6.000 euros par éolienne et par an.

J'ai refusé cette proposition pour plusieurs raisons :

- Il fallait couler 1.500 tonnes de béton armé, en plein champ et dans un sol vivant pour la fondation d'une éolienne. Cela est contraire à mes pratiques agroécologiques ;
- Implanter une structure de 180 m dans un bocage où la hauteur d'un chêne centenaire est d'environ 30 m ferait une rupture dans le paysage ;
- Les nuisances sonores de l'éolienne en rotation (quand il y a du vent), située à environ

800 m de mon habitation, seraient inacceptables. De plus, les infrasons, préjudiciables pour l'homme, seraient également un risque pour les ruchers en production (perte de repères des abeilles pour retrouver leurs ruches) ;

- Lors des migrations, des grues cendrées se posent sur mon étang et seraient perturbées par la présence d'éoliennes. Les chauves-souris présentes à la lisière des bois éclatent à proximité des pales ;
- Mes enfants ont des projets d'accueil à la ferme et de résidence d'artistes. L'impact de la présence d'éoliennes à proximité serait négatif sur une clientèle urbaine et souvent étrangère qui recherche le calme et la qualité de vie.

Aujourd'hui, nous sommes 29 associations contre la destruction des paysages, la disparition de la biodiversité et pour le maintien de notre patrimoine culturel et historique. Nous luttons pour la survie de nos activités et pour transmettre aux générations futures un métier en harmonie avec leur environnement et la nature.

Nous n'avons qu'une seule planète, protégeons-la !



Manifestation le 3 juin dernier à Argenton-sur-Creuse à l'appel de Bocage en péril.

---

Sébastien Camuat est apiculteur à Saint-Gilles (Indre)



Sébastien Camuzat.

Avec ma compagne, nous sommes apiculteurs bio depuis une petite dizaine d'années. J'étais au départ favorable à l'énergie éolienne, étant moi-même écologiste au quotidien, autonome en énergie, utilisateur d'une petite éolienne domestique. Avec notre installation, l'essentiel de nos consommations est couvert par des panneaux solaires photovoltaïques (12m<sup>2</sup>), qui produisent tout le temps. Nous habitons une maison patrimoniale, basse consommation et autorénovée.

Sur place, nous accueillons ponctuellement des publics — lycées, collèges, particuliers — en lien avec notre modèle énergétique : autonomie sur un petit volume de production, avec de basses consommations énergétiques.

Mon avis sur l'éolien a évolué depuis que nous devons faire face à une déferlante de projets gigantesques (près de 200 m de haut) dans notre secteur de production apicole.

Le projet de 15 éoliennes en face de notre exploitation a été rejeté par le préfet de l'Indre, du fait en particulier d'un dossier plein de lacunes. Ce projet impliquait une forte déforestation du bois contigu, et était proche de deux lignes à très haute tension qui abîment déjà fortement le paysage.

Mais il y a encore 230 projets d'éoliennes de 180 m de haut dans les alentours.

En particulier, un de nos ruchers les plus productifs est menacé par deux projets (23 éoliennes), qui impliqueront, s'ils voient le jour, la déforestation du lieu. Des dizaines d'hectares de forêt de châtaigniers et des haies risquent d'être rasés, en lisière d'une zone Natura 2000, ainsi qu'une bande sauvage qui fait le bonheur des marcheurs et autres curieux de la nature.

Il en va de même pour nos autres ruchers, qui sont menacés par des projets de parcs éoliens similaires... Soit par la déforestation directe des emplacements soit par les infrasons qui seront générés par ces machines géantes.

Dans le secteur, nous produisons entre trois et cinq tonnes de miel biologique. Celui-ci est très demandé et nous tombons en rupture de stock tous les ans. Les emplacements de production de miel biologique sont de plus en plus difficiles à trouver en France, et les espaces reculent tous les jours un peu plus.

La transition énergétique doit être faite, mais pas n'importe comment. Le bocage est un lieu de vie qui doit être respecté. L'avenir se trouve dans une production énergétique douce et une réduction des consommations. Utilisons notre intelligence individuelle et collective pour que modernité rime avec sobriété.

**Lire aussi :** [Éolien industriel : un vent frondeur souffle sur l'Aveyron](#)

**Source :** Courriel à *Reporterre*

- *Dans les tribunes, les auteurs expriment un point de vue propre, qui n'est pas nécessairement celui de la rédaction.*

- *Titre, chapô et inters sont de la rédaction.*

**Photos :** DR sauf :

. chapô : [Flickr](#) (Anne/CC BY-NC-ND 2.0)

- [Emplacement](#) : [Accueil](#) > [Tribune](#) >
- [Adresse de cet article](https://reporterre.net/L-eolien-industriel-et-les-abeilles-ne-vont-pas-bien-ensemble) : <https://reporterre.net/L-eolien-industriel-et-les-abeilles-ne-vont-pas-bien-ensemble>